

**LES ESPECES DE  
LA FAUNE**  
**Carte 7**

**LA BARBASTELLE D'EUROPE**  
**(*BARBASTELLUS BARBASTELLUS*)**

**Classification**

Mammifère

Code Natura 2000 : 1308

**Description et écologie**

Cette chauve-souris de petite taille gîte, le plus souvent, dans les arbres creux en été, et hiberne dans les grottes et les anciennes mines. Elle se nourrit essentiellement de petits lépidoptères sur les lisières extérieures des forêts âgées.

La mise bas des femelles a lieu en juin avec un ou deux jeunes par femelle. Son hibernation a lieu de fin octobre à fin mars.



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

**Evolution historique et répartition - Etat de conservation**

La Barbastelle est présente en faible effectif en France. Les grosses colonies sont généralement isolées et les sites d'hibernation importants connus ne sont que 6 en Aquitaine, Auvergne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Pays de Loire et Rhône-Alpes.

Cette espèce est en déclin en Europe du Nord et en Europe de l'Est.

Deux gîtes estivaux ont été localisés : le pont de Charbonnier-les-Mines (18 adultes sans preuve de reproduction) et le pont de Parentignat (1 adulte). L'espèce a également été contactée, lors de vols nocturnes, au lieu-dit « La Roche » (commune d'Auzat-sur-Allier) et sur l'étang des Pacages (commune de La Roche-Noire).

**Etat de conservation sur le site : inconnu (données insuffisantes)**, peut être favorable si la population est viable (indice de reproduction non relevé pour le moment, une visite plus tôt en saison serait à envisager).

**Enjeu patrimonial**

**La conservation de la Barbastelle constitue un enjeu important** à prendre en compte sur le site en raison de ses faibles effectifs en France et de sa présence dans seulement 6 régions dont l'Auvergne.

## Habitat de la Barbastelle

### Habitat de l'espèce

Sa biologie est mal connue. En été, elle recherche des arbres creux pour le gîte et une végétation arborée (haie, boisement) pour y capturer des insectes. Il est difficile de définir avec plus de précision l'habitat de l'espèce.

### Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Le biotope préférentiel de la Barbastelle est la forêt, milieu climacique (en équilibre avec les conditions pédologiques et climatiques), qui ne nécessite pas la mise en place d'une gestion conservatoire. La présence d'eau semble être importante pour ses zones de chasse.	Comportement peu adaptable de l'espèce, qui n'exploite pas les proies attirées par les lumières artificielles comme peuvent le faire les Pipistrelles et les Sérotines.
<i>Facteurs humains</i>	Gestion sylvicole adaptée à l'espèce : futaie irrégulière avec maintien d'une strate buissonnante au sol. Gestion et préservation de la qualité des milieux aquatiques concernés, création d'ornières et flaques d'eau. Construction de ponts permettant la réalisation de gîtes favorables à l'espèce.	Destruction de la forêt, sylviculture intensive. Régression des populations de papillons de nuit à cause de l'éclairage public nocturne, du trafic routier, des traitements chimiques. Risque de travaux de restauration ou de valorisation (éclairage du gîte) non adaptés sur les ponts en période de reproduction mai/août (réfection des joints de dilatation, fermeture des accès). Destruction ou non entretien des mares et plans d'eau.

### Préconisations de gestion

#### Concernant l'habitat :

- Gestion sylvicole favorisant la futaie irrégulière ou le taillis sous futaie, d'essences autochtones, avec maintien d'une végétation buissonnante au sol.
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres (ripisylve de bois dur ou tendre)
- Maintenir et favoriser la présence d'eau (flaques, ornières, mares, boires ...).
- Préserver les gîtes connus (ponts de Parentignat et de Charbonnier-les-Mines). Expertise préalable à tous travaux sur ces ouvrages.

#### Concernant l'espèce :

- Eviter tout traitement chimique non sélectif à rémanence importante.
- Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit).